

«Après le départ de Didier Lallement, où en sommes-nous en matière de maintien de l'ordre ?»

Article rédigé par *Le Figaro*, le 24 juillet 2022

Source [Le Figaro] : Ce mercredi 20 juillet, Didier Lallement a quitté son poste de préfet de police de Paris. S'il a largement personnalisé la fonction, il a aussi été le paratonnerre d'un gouvernement en difficulté, explique le spécialiste du maintien de l'ordre Fabien Jobard.

FIGAROVOX. - Le mercredi 20 juillet, Laurent Nunez a succédé à Didier Lallement, au poste de préfet de police de Paris. Quelle a été la ligne directrice ou la doctrine de ses trois années en poste ? Peut-on constater un changement dans la gestion du maintien de l'ordre par la préfecture de police ?

Fabien JOBARD. - Je n'en suis pas complètement convaincu. La communication qui a été mise en place autour de l'installation de Didier Lallement à l'issue de la manifestation de mars 2019, durant laquelle a eu lieu [l'incendie du Fouquet's](#), invitait à penser que Didier Lallement reprenait en main un maintien de l'ordre qui allait désormais se montrer aussi ferme que nécessaire. Cette fermeté répondrait à un prédécesseur, M. Delpuech, jugé trop coulant, trop relâché face aux manifestants. Or, la réalité est un peu différente.

Deux exemples. Le premier concerne [l'usage des LBD](#). Les LBD ont été massivement utilisés à Paris, et ce, dès novembre 2018. L'essentiel des tirs LBD à Paris ont eu lieu avant Didier Lallement. Il s'était même exprimé avec réserve sur leur usage en manifestation. Deuxième exemple, ce sont les fameuses brigades de répression de l'action violente motorisées (BRAV-M), qui en réalité avaient été mises en place, là encore, par le prédécesseur de Didier Lallement, sous la forme des détachements d'action rapide.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

24/07/2022 05:00